

Séance école-commune-APE 12.02.2025

Présentes : Mme Frédérique Rebetez, Mme Maud Allora, Mme Cynthia Krafft, Mme Gisèle Bakunga, Mme Isaline Martin

Ordre du jour :

- Question de l'APE sur les horaires de fin d'année des 7-8P
- Retour concernant la soirée sur le thème du harcèlement
- Question concernant les soirées d'informations aux parents en début d'année scolaire
- Projet commun sur un thème de prévention
- Question concernant les chemins de mobilité douce
- Question concernant les devoirs surveillés
- Question concernant les règles d'utilisation des téléphones portables au sein de l'école
- Sondage concernant l'offre sportive et la possibilité d'aménager l'horaire des 9-11H

PV

- Horaire de fin d'année des 7-8P

L'APE avait questionné précédemment les horaires de la dernière semaine d'école pour les 7-8P, suite à la sollicitation de parents qui s'étonnaient que certains enfants soient libérés plus tôt le jeudi et le vendredi. Il existait un flou et l'école a clarifié la situation ; dorénavant la pratique sera la suivante : horaire normal jusqu'au mercredi y compris, joutes sportives le jeudi (horaires annoncés aux parents en amont), vendredi les élèves viennent uniquement récupérer leur bulletin. La direction rappelle que les enseignants ne sont pas habilités à libérer les élèves plus tôt sans permission de la direction.

- Retour soirée harcèlement

L'APE a organisé une soirée sur le thème du harcèlement le 22.01.25, en collaboration avec les parents du CET. Deux intervenants de l'école étaient présents, M. Christophe Rod, doyen en charge des projets de prévention, et Mme Audrey Moret, médiatrice. Une trentaine de personnes y ont assistés, ce qui est déjà bien même si nous aurions souhaité toucher plus de parents. L'APE est satisfaite du déroulement de la soirée qui a permis de riches échanges et remercie l'école pour la collaboration et l'investissement. Les intervenants de l'école ont également fait un bon retour à la direction, ils étaient aussi satisfaits du déroulement de la soirée.

- Soirées d'information des parents en début d'année scolaire

L'APE pense que c'est un moment important pour la visibilité de l'association auprès des parents. Nous avons eu l'occasion de nous présenter lors de quelques plénières (notamment 5P et 7-8P) mais sollicitons la possibilité de généraliser la présentation de l'APE lors de ces séances. Mme Rebetez propose que nous envoyions une slide aux doyens en charge des soirées d'informations afin qu'ils/elles mentionnent l'existence de l'association et sa mission.

L'APE est également intéressée à venir à la soirée des parents de futurs 1P et se questionne sur la possibilité d'aménager un peu différemment les stands en fin de soirée de manière à permettre un échange avec les parents, notamment sur les questions de mobilité douce et de chemin de l'écoparc. Mme Rebetez informe Mme Bianchi, doyenne des 1-2P et propose à l'APE de prendre contact avec elle pour construire cela.

- Projet de prévention en collaboration école-APE

En 2024, l'école, la commune et l'APE avaient essayé de mettre sur pieds un projet commun autour de la mobilité. Une semaine d'activité sur temps scolaire et hors temps scolaire était prévue. Les activités APE ont bien eu lieu mais pas celles prévues dans les classes. L'APE se questionne sur les difficultés rencontrées et la procédure à respecter pour qu'un projet de ce type puisse aboutir. Mme Rebetez pense que la planification semblait être bonne mais la réalisation s'est heurtée à des obstacles tels que le matériel (pour les projets avec vélos, l'école n'en a pas, il faudrait en louer et c'est trop coûteux). C'est le type d'activité qui était probablement trop compliqué à organiser pour l'école. Peut-être aurait-il fallu réunir également un intervenant au niveau de la commune pour avoir les données de budget disponible avant de réfléchir aux activités. Mme Allora relève que la mobilité reste un souci important et qu'une semaine est organisée en juin par la commune, dédiée à la mobilité. Plus de moyens sont à disposition à cette occasion. Mme Rebetez fait remarquer que le mois de juin n'est pas propice à des activités particulières à l'école car c'est une période déjà trop chargées. Le projet de collaboration sur ce thème pourrait être reconduit selon les volontés des différentes parties, en intégrant les difficultés rencontrées en 2024.

L'APE s'est interrogée sur d'autres thèmes qui pourraient être portés conjointement. Elle a réfléchi notamment aux questions de diversité et de lutte contre les préjugés. Mme Rebetez informe que l'école accueillera l'exposition Voix de Femmes (association Belles Pages, www.migration-voix-de-femmes.ch) au mois de novembre, pour les 9-11H. Concernant le thème de la diversité, les enseignant.es peuvent mettre en place des activités à leur gré ; c'est un thème qui est rencontré au quotidien, que ce soit au niveau des questions des origines mais aussi des forces/faiblesses ou difficultés de développement.

Actuellement l'école est investie dans un projet d'établissement concernant le développement des compétences psycho-affectives des élèves. Mme Rebetez transmet des informations concernant ce projet, Mind Matters (www.radix.ch) qui est un programme payant offert par le canton. Dans les écoles suisses romandes, il est généralement destinés au 7-11H, mais à Aigle, il est mis en place pour tous les élèves de la 1H à la 11H. Tous/toutes les enseignant.es ont été formés pour animer des séquences concernant le développement des compétences psycho-affectives (gérer un conflit, identifier ses forces et ses faiblesses, etc.). Un groupe de travail au sein de l'établissement a élaboré des outils didactiques et, chaque six semaines, une activité est réalisée au sein de chaque classe.

En parallèle, Mme Rebetez a complété ce projet en effectuant une visite dans chaque classe de 1H à 6H, accompagnée du doudou Gaspard qui est venu parler aux enfants de différents thèmes liés aux compétences psycho-affectives. Il leur écrit ensuite chaque 6 semaines une lettre pour continuer à leur parler de ces thèmes, parfois avec une histoire, parfois avec une activité proposée.

Nous relevons toutes qu'il serait intéressant d'associer les parents à cette démarche afin que ces activités/thèmes/discussions soient reprises au sein des familles. L'APE réfléchit à la possibilité de transmettre ces activités lors de ses activités pour les parents (par exemple lors des Café Rencontre qui ont lieu chaque mois). Un autre événement pourrait être organisé sous un format rejoignant celui de la soirée sur le thème du harcèlement ? Les enseignants investis dans la création d'outils didactiques pourraient venir présenter quelques activités ? L'APE va y réfléchir en comité et reviendra vers Mme Rebetez.

- Chemins de l'écolier

L'APE reçoit régulièrement des sollicitations de parents concernant les cheminements de mobilité douce en ville d'Aigle, elle questionne Mme Allora sur les projets en cours dans ce domaine. Mme Allora nous informe que le projet de réaménagement du chemin de la Planchette suit son cours (il est prévu de pouvoir fermer le chemin de la Planchette aux abords de l'école avec une place de dépose relocalisée). Le projet de réaménagement du carrefour Frédérique Rouge suit aussi son cours avec un déplacement des passages piétons et un feu pour traverser les rails. La rue du Rhône va également passer en 20km/h, ce qui va améliorer le chemin des enfants qui passent par cet axe.

Actuellement la commune est en souci en raison des problèmes rencontrés dans les bus transportant les écoliers. Il y a de gros problèmes de comportements des élèves du collège Michel Mayor avec mise en danger aux arrêts de bus et manque de respect envers les chauffeur.es. Une séance est prévue avec différents acteurs pour en parler et le retrait temporaire des abonnements des enfants irresponsable est envisagé (selon ce qui est convenu dans la charte signée par tous les enfants en possession d'un abonnement).

L'accompagnement dans le bus pour les petits fonctionnent bien, la commune envisage de doubler les accompagnant.es car il y a beaucoup d'enfants qui en bénéficient, ce qui est positif car c'est autant de voitures en moins sur le site de la Planchette.

- Devoirs surveillés

L'APE a été questionnée concernant l'organisation des devoirs surveillés : comment cela fonctionne-t-il, qui y a droit, etc. Mme Rebetez nous informe que l'école ne fait que prêter les locaux, Mme Allora nous explique que cela est du ressort de la commune qui a délégué à l'Association familiale d'Aigle. On trouve les informations sur le site de l'école ([Devoirs surveillés - Etablissement primaire et secondaire Aigle](#) mais actuellement il n'y a plus de places, sauf pour des élèves de 8H, selon entretien avec Mme Laroche-Neji responsable de cette association). Il est toutefois relevé que les enfants inscrits viennent à des devoirs surveillés et non pas des devoirs « accompagnés », la personne qui anime ces moments n'est pas chargée d'aider les enfants dans leurs apprentissages. Le coût est de 5.-/devoir donc 40.- par mois pour 2x/semaine.

L'APE questionne la pratique des devoirs qui varie beaucoup selon les classes et qui fait régulièrement réagir des parents. Mme Rebetez rappelle qu'il y a un cadre légal qui régit notamment la proportion, les jours (en principe pas de devoirs le lundi par exemple), ensuite chaque enseignant.e gère à sa façon. Mme Rebetez rappelle que les parents peuvent en tout temps échanger avec l'enseignant.e titulaire de leur enfant et prendre contact avec la direction en cas de problèmes liés à la charge des devoirs.

- Utilisation des téléphones portables au sein de l'établissement

L'APE a été questionnée par un groupe de parents d'une autre commune sur les règles en vigueur dans notre établissement. Les règles sont les suivantes : les montres connectées et téléphones doivent rester éteints dans le sac. Ils sont confisqués si l'enfant est surpris en train d'utiliser son appareil et déposé au secrétariat dans un coffre. Pour le récupérer, l'enfant doit venir accompagné de son parent. Il est interdit de les prendre en camp.

Les enseignant.es doivent utiliser leur téléphone personnel pour noter les présences et les absences en début de journée mais ne doivent pas les utiliser pour leur usage privé durant les heures de cours. Ils/elles doivent avoir un téléphone avec eux pour un éventuel cas d'urgence.

- Sondage heures de sport 9-11H

A la demande de la direction, un sondage a été réalisé par l'APE afin de questionner les parents sur la possibilité de fixer des heures de sport sur le temps de midi pour les 9-11H, en lien avec le manque de salles de gym. Le sondage est encore en cours actuellement, l'APE rendra une synthèse des résultats à Mme Rebetez pour fin février ([Activités - Association des Parents d'Elèves d'Aigle - Yverne - Corbeyrier](#))

Une prochaine séance est prévue à l'automne 2025, l'APE proposera une nouvelle date à Mmes Rebetez et Allora après avoir consulté le comité.